

## M-

Motion du 19 juin 2018

De Delphine Wuest, Omar Azzabi, Uzma Khamis Vannini, Marie-Pierre Theubet, Alfonso Gomez, Antoine Maulini, Laurence Corpataux, Hanumsha Qerkini (Les Verts)

**Titre : « Sans paille, en route vers une ère plastic-free ; pour le bannissement des produits plastiques à usage unique (pailles, coton-tiges et autres touillettes) »**

### TEXTE DE LA MOTION

Considérant

- le désastre écologique que représente le plastique tant au stade de sa production qu'à celui de son élimination : la fabrication de plastique nécessite de l'énergie et du pétrole, une ressource importée disponible en quantités limitées et qui, lors de son incinération, dégage du CO<sup>2</sup> ;
- qu'une grande partie des déchets plastiques récoltés ne sont malheureusement pas recyclés mais incinérés ;
- que la collecte mixte déprécie la qualité de la matière récupérée et rend l'essentiel des volumes récoltés impropres au recyclage ;
- que tous les produits plastiques à usage unique sont nocifs pour la faune et la flore ;
- la prise de conscience au niveau mondial, notamment :
  - o l'Union européenne souhaite interdire tous les produits plastiques à usage unique et les remplacer par des matériaux plus durables et moins nocifs pour l'environnement,
  - o le gouvernement britannique prépare une loi sur l'interdiction des objets en plastique à usage unique qui devrait entrer en vigueur d'ici la fin de l'année 2018 ;
  - o la Ville de Neuchâtel se prépare à bannir les pailles jetables en plastique des bistrots d'ici début 2019, sur l'impulsion de l'association *en vert et contre tout* (projet Papaille) ;
  - o les Villes de Vancouver (Canada), Seattle et Malibu (USA) les ont déjà interdites, d'autres sont en train de suivre le mouvement ;
  - o depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'Inde a interdit tous les objets en plastique à usage unique.

Le conseil municipal demande au Conseil administratif :

- d'interdire les pailles, et tout objet en plastique à usage unique, lors de toute manifestation publique ;
- de sensibiliser les restaurateurs et restauratrices (dont les cafés, boites de nuit et fast-food) et les privé-e-s à ne pas utiliser de pailles, à l'aide de mesures incitatives suivant par exemple le modèle de la Ville de Neuchâtel (campagne de sensibilisation et kit de pailles alternatives) ;
- de soutenir les commerçant-e-s qui ont décidé de se passer de pailles et autres objets en plastique à usage unique, via une campagne de visibilité ;
- de réserver les pailles (compostables, comestibles ou réutilisables en inox ou bambou) aux seules personnes en ayant vraiment besoin (malades, personnes en situation de handicap, ...) ;
- de participer à la journée internationale sans paille (le 3 février), en se ralliant au réseau de villes "Low Carbon City" qui se mobilisent sur ce sujet.

Signature(s)